Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ESSONNE

CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry-Courcouronnes, le 9 janvier 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2020

Les électeurs du département de l'Essonne sont convoqués le dimanche 15 mars 2020 pour procéder à l'élection des conseillers municipaux et communautaires dans les communes de plus de 1000 habitants et des conseillers municipaux dans les communes de moins de 1000 habitants. Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le dimanche 22 mars 2020. Les bureaux de vote du département de l'Essonne seront ouverts de 08h00 à 20h00.

Les délais de dépôt des déclarations de candidatures et les dates de remise, par les candidats, à la commission de propagande, des documents à envoyer aux électeurs dans le département de l'Essonne sont fixés dans l'arrêté 2019-PREF-DRCL n°500 du 30 décembre 2019 consultable sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante http://www.essonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Elections/Elections-municipales-et-communautaires-2020

À partir du lundi 13 janvier, et pour le 1er tour, les candidats sont invités à prendre rendez-vous par téléphone pour déposer leur candidature sur l'un des trois sites en fonction de la commune dans laquelle ils sont candidats.

Arrondissement	Lieux	N° d'appel pour la prise de rendez-vous à compter du **lundi 13 janvier 2020**
Communes de l'arrondissement d'Évry	Préfecture de l'Essonne Boulevard de France Salle Jean Moulin– cabinet du Préfet 91 000 EVRY-COURCOURONNES	**01 69 91 95 33**
Communes de l'arrondissement d'Étampes	Sous-Préfecture d'Étampes 4, rue Van-Loo Bâtiment B – Salle de réunion – RDC 91 150 ETAMPES	**01 69 92 99 86**
Communes de l'arrondissement de Palaiseau	Sous-Préfecture de Palaiseau Avenue du Général de Gaulle Salle de conférence – 1er étage 91 120 PALAISEAU	**01 70 56 42 44**

Dates de dépôt des candidatures :

Pour le premier tour de scrutin :
- du jeudi 13 février au mercredi 26 février 2020 de 9h00 à 16 heures (jours habituels d'ouverture),
- et le jeudi 27 février 2020 de 9h00 à 18h00 heures.

Pour le second tour de scrutin :
- le lundi 16 mars 2020 de 9h00 à 16 heures
- le mardi 17 mars 2020 de 9h00 à 18 heures.

Contact presse Préfecture :
Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la Communication Interministérielle :
☎ 01 69 91 90 36 – 07 77 96 23 89 – mel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr